COMPTE-RENDU du CHS-CT du 17 octobre 2017

Sont présents :

– pour l'administration :

– Madame Florence LECHEVALIER, Directrice Pôle Pilotage et Ressources
– Madame Nicole THOMAS, cheffe du service de l'administration des ressources de l'INSEE
– Madame Sylvie ZALDUA, Division BIL DDFIP 87
– Madame N'Ouara YAHOU, cheffe de l'établissement de l'INSEE
– Monsieur Jean-Marc GIORGI Assistant de Prévention DDFIP 87
– Madame Marilyne GAUTHERIE, Assistante de Prévention INSEE 87
– Madame Fanny RABBIA, assistante sociale
– Docteur Michèle REBIERE, médecin de prévention

– pour les représentants du personnel FO DGFIP 87

– Madame Catherine BRIANCHON-CAMPAGNE(titulaire)
– Madame Patricia VIOLET (titulaire)
– Madame Lydie PEYRICHOUT (suppléante)
– Monsieur Philippe LORNAC (suppléant)

Secrétaire du CHS-CT : Madame Josiane JOUANNY

Lecture de la déclaration liminaire jointe en annexe rédigée par les représentants des personnels FO et CGT de l'INSEE
Lecture de la déclaration liminaire de la CGT

L'adjointe de la Direction de l'INSEE de la Nouvelle Aquitaine, Cheffe du service de l'administration des ressources de l'INSEE (SAR) reconnaît l'impact de la réforme territoriale sur l'INSEE.
Elle rappelle que cette réorganisation n'a imposé aucune mobilité géographique et insiste sur le développement de mesures d'accompagnement sur d'autres missions (séances d'information, accueil individuel des agents, formations, etc).
Elle indique qu'à l'Insee, les agents ont la chance de pouvoir exercer plusieurs métiers ; l'appréhension est moindre et il y a plus de facilité ainsi à s'en approprier de nouveaux. Dès 2016, des agents ont intégré des services de statistiques ministériels et ainsi continuer dans la filière Etudes.
Les agents impactés ont eu priorité sur les nouveaux postes offerts.

Les représentants syndicaux et de leur expert interviennent.
L'administration aurait pu conserver des missions et effectifs Etudes dans l'établissement de L'Insee de Limoges et justement le scénario choisi pour le service RH témoigne que cela aurait été possible. La Nouvelle-Aquitaine représente 16% du territoire français avec 6 millions d'habitants dont 20 % résident dans l'agglomération de Bordeaux : ce qui veut dire qu'il y a ailleurs un besoin de données statistiques.

L'égalité des territoires n'a pas été l'orientation choisie, ce qui préfigure assez le traitement des services publics.
A l'interpellation des représentants du personnel, Les débats autour de l'impact de la réforme territoriale ont été nourris. Ils font apparaître le mal-être des agents, une inquiétude grandissante concernant la pérennité de l'établissement de l'Insee de Limoges et les limites des moyens de l'administration pour y répondre.

Le quorum est atteint, l'ordre du jour a pu être abordé :

1. ***Approbation du procès-verbal du 18 mai 2017***

Approbation à l'unanimité

Approbation du procès-verbal du 20 juin 2017

Pas de vote des OS car les représentants du personnel ont quitté la séance compte tenu de l'absence des représentants INSEE et de l'impact important des réformes successives qu'ils subissent..

2. ***Communication du DUERP et avis sur le PAP de l'établissement de Limoges de l'INSEE Nouvelle-Aquitaine***

Ces documents ont été élaborés dans le contexte de la réorganisation territoriale :53 % des risques relevés sont à caractère psychosocial.
Le PAP prend en compte la poursuite de la nouvelle organisation (14 risques dont 12 psychosociaux). L'INSEE souligne l'existence d'une cellule de veille pilotée par l'Assistant de Prévention et l'intervention si besoin de la psychologue du travail.

Après ce premier bilan, FO dénonce cette réorganisation territoriale impactant de manière plus que significative les agents et obligeant la Direction à mettre en place ce système de veille tel qu'on le connaît lors de grandes catastrophes.

Vote des OS : Abstention à l'unanimité.

3. ***Présentation et avis sur la réorganisation des fonctions support de l'INSEE Nouvelle-Aquitaine***

Présentation par La Cheffe du service de l'administration des ressources de l'INSEE.

FO rappelle la perte d'effectifs constatée et la crainte concernant les conditions de travail des postes centralisés sur un site unique pour une gestion multi-régionale (nécessité de mobilité sur d'autres établissements).
Une autre inquiétude concerne l'individualisation de certains travaux , la pérennisation du poste après départ en retraite et l'absence de déroulé de carrière sur le site de Limoges.

Vote des OS : Contre à l'unanimité.

La restructuration supprime des emplois, des postes de proximité et entraîne de véritables souffrances chez les agents (angoisses, stress, etc) ; les mesures prises par l'Administration se révèlent insuffisantes.

4. ***Actualisation de l'étude d'impact, liée à la réforme territoriale, de la direction régionale de l'INSEE Nouvelle-Aquitaine***

Actualisation constatée dans les services au 1er septembre 2017 : création SAR Nouvelle-Aquitaine

5. ***Réorganisation de la division recensement de l'INSEE Nouvelle-Aquitaine***

La cheffe de l'établissement de Limoges présente la réorganisation de la division Recensement de l'établissement de Limoges de l'Insee Nouvelle-Aquitaine.
Celle-ci n'est pas mise au vote, cependant, l'administration note l'opposition des représentants du personnel concernant la diminution de 40% des effectifs qu'elle a engendrée.

FO réaffirme son opposition à cette réorganisation territoriale et au démantèlement du réseau.

6. ***Compte-rendu de la visite de la délégation : site de Saint-Yrieix***

Lecture du compte rendu de la visite.
Les petits travaux de réparation devraient être engagés rapidement.
Concernant la situation immobilière (inondation toiture, isolation fenêtres, etc) la Direction s'engage à programmer une visite commune avec la mairie.
S'agissant du ménage à l'intérieur des locaux, le contrat devrait être à nouveau étudié (aménagement des horaires, remplacement des absences courtes, …)
L'administration rappelle que le non remplacement de la femme de ménage pendant ses congés de courte durée est une décision ancienne liée aux contraintes de gestion du remplacement (contrat remplacement par la société Derichebourg, gestion des congés…*)*.

7. ***Budget 2017***

La majorité des crédits ont été utilisés ; le solde servira à acheter des flacons de gel hydroalcoolique pour l'INSEE et des fournitures.

Vote des OS : 2 Pour (Solidaires)
4 Abstentions (FO, CGT)

8. ***Bilan SSCT 2016 pour avis***

Il s'agit de données statistiques.

Vote des OS : Pour à l'unanimité :

9. ***Examen des consignations portées sur les registres Santé et Sécurité et compte-rendu de l'exercice d'évacuation (si nécessaire)***

Tous les points ont reçu une réponse.

10. ***Examen des déclarations d'accidents et fiches de signalement d'agression***

<u>Déclaration d'accidents</u> 1

Fiches de signalement : 2 fiches classées sans suite compte tenu du contexte de l'agression.

Une alerte est faite par les OS sur les conditions de travail des services civiques en relation avec des usagers parfois difficiles (agressivité). Les OS demandent une vigilance particulière des responsables d'accueil des différents sites.

11. Questions diverses

– Un nouveau « carnet-ménage » Derichebourg devrait être mis à disposition des agents sur le site Montmailler.

–Montmailler :, éclairage couloir 1er étage « aile récente » :recherche de la panne en cours.

–Projet de déménagement du Pôle fiscal vers Montmailler : Une proposition de plan ainsi que la possibilité d'une visite sont envisagés.

–Badges parking Cruveilhier
L'Administration rappelle les règles de gestion.
Les badges non restitués sont désactivés.
Concernant l'attribution de nouveaux badges, priorité sera donnée aux personnes nouvellement demandeuses. Les pertes de badges seront renouvelées en fonction de la disponibilité.

–Parking Cruveilhier :
Les OS insistent sur la nécessité de sécuriser les déplacements des agents sur le site (présence de nombreux nids de poules). Ces travaux d'entretien relèvent du budget de fonctionnement.
Soucieuses du risque encouru par les agents, les OS ont insisté auprès de l'administration pour engager les travaux rapidement et proposent une participation du CHS CT à hauteur de 1/3 du montant du devis dès la mise à disposition des crédits début 2018.
En attendant, les irrégularités du sol les plus dangereuses, seront signalées par de la peinture.

–Cruveilhier : Ascenseur handicapé :
Cet ascenseur est inutilisable compte tenu du sens d'ouverture des portes d'accès au bâtiment.
Une visite du Médecin de Prévention et de l'ISST est prévue le 30 novembre 2017 afin de pouvoir programmer les travaux nécessaires à sa réutilisation par les personnels à mobilité réduite.

Vos représentants au CHS CT sont à votre écoute et sont disponibles pour répondre à vos demandes d'informations supplémentaires.

BULLETIN D'ADHESION

FO DGFiP

NOM : ---------- PRÉNOM : ----------

N°DGI ou N°AGORA : ---------- ADRESSE MÈL : ----------

GRADE : ---------- QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : --------- %

AFFECTATION : ----------

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFiP)

Fait à ---------- le ----------

(signature)

→**66 %** *de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu*